

Département des Côtes d'Armor  
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
**SEANCE DU MARDI 12 DECEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 12 décembre, à 17 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Forges à Bourbriac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

**Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants**

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BOUCHER Gaëlle ; BURLLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; DUPONT Frédéric ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVE Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; *LE MEUR Daniel (suppléant)* ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUIILLANDRE Elisabeth ; *RAFFIN Karine (suppléante)* ; RANNOU Hervé ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; *THOMAS David (suppléant)* ; VIBERT Richard.

**Conseillers d'agglomération - pouvoirs**

BOETE Cécile à CLEC'H Vincent ; BOULANGER Servane à DUMAIL Michel ; CHAPPE Fanny à GOUAULT Jacky ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE GOFF Yannick à MOURET Patricia ; LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent ; MOZER Florence à ROLLAND Paul ; NAUDIN Christian à PUIILLANDRE Elisabeth ; PRIGENT Jean-Yvon à LE COTTON Anne ; RASLE-ROCHE Morgan à BOUCHER Gaëlle ; RIOU Philippe à CADUDAL Véronique ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

**Conseillers d'agglomération absents et excusés**

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; GRAEBER Sophie ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE FLOC'H Éric ; PAGNY Gilles ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

**Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants**

Présents	62
Procurations	13
<b>Votants</b>	<b>75</b>
Absents	13

## **DEL2023-12-281      DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR DE L'OFFICE INTERCOMMUNAL DE TOURISME**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 15 septembre 2020 portant désignation des délégués et représentants aux syndicats et organismes ;

Vu la délibération du conseil d'agglomération du 14 novembre 2023 portant modification des statuts de l'Office de tourisme ;

Considérant que les modifications des statuts sont principalement de trois ordres :

- Adaptation de la gouvernance par la modification de la composition du comité directeur : réduction du nombre de socio-professionnels et adaptation des catégories. Cette adaptation entrainera le renouvellement du comité directeur.
- Elargissement des missions pour correspondre aux objectifs des stratégies de l'agglomération : replacer l'habitant au cœur de la stratégie, ajout des thématiques loisirs, culture, animations
- Réaffirmation des liens entre l'agglomération et son office de tourisme (fonctionnement du comité de direction, travail commun des services de l'agglomération et de l'Office)

Considérant la nécessité de procéder à une nouvelle désignation des membres élus du comité directeur de l'Office de tourisme suite à modification des statuts ;

Le Président expose que le Conseil d'Agglomération peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret à la désignation des conseillers d'agglomération. Il propose de procéder à un vote à main levée.

Conformément à l'article 2 des statuts, le Comité de Direction comprend :

- 16 représentants de l'agglomération désignés parmi les Conseillers communautaires, à raison de 8 titulaires et 8 suppléants

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Agglomération à l'unanimité désigne :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
DOYEN Virginie	PARISCOAT Dominique
RANNOU Hervé	LE FOLL Marie-Françoise
CONNAN Josette	CLEC'H Vincent
BEGUIN Jean-Claude	BOUTTERIN Nelly
LE SAOUT Aurélie	LINTANF Joseph
LE GAOUYAT Samuel	LE JANNE Claudie
CHAPPE Fanny	KERHERVE Guy
JOBIC Cyril	INDERBITZIN Laure-Laure

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,  
Hervé RANNOU